



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Décision du 2 novembre 2015 portant nomination des représentants du personnel au comité technique de l'administration centrale institué au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

NOR: DEVK1524442S

(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics;

Vu l'arrêté du 27 juin 2011 modifié portant création de comités techniques au sein des services du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement;

Vu le procès-verbal de recensement et de dépouillement des votes du comité technique de l'administration centrale du 8 décembre 2014 en vue de la désignation des représentants du personnel au comité technique de l'administration centrale;

Vu la décision du directeur des ressources humaines du 8 janvier 2015 relative à la composition du comité technique de l'administration centrale;

Sur la proposition de la directrice des ressources humaines,

Décide:

Article 1er

Mme Céline BARBE et M. Jérémy DEVAUX sont nommés au comité technique de l'administration centrale en qualité de représentant du personnel comme membre suppléant, au titre de l'organisation FO, en remplacement de M. Pierre-Baptiste DELPUECH et de Mme Nathalie DALET.

Article 2

L'article 1er de la décision du 8 janvier 2015 est modifié comme suit:

Membres titulaires

Au titre de l'organisation FO

Mme Jacqueline BALZA.
M. Yves DARLOT.
Mme Laurence PICHELIN.
M. Dominique BOUTON.

Au titre de l'organisation CGT-FSU

Mme Marie-Christine VAN MARLE.

M. Francis COMBROUZE.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ



Au titre de l'organisation CFDT

M. Alain POULLEAU. Mme Isabelle MESLIER.

Au titre de l'organisation UNSA

M. Bertrand OUDRY.
Mme Colette VANDAELE.

Membres suppléants

Au titre de l'organisation FO

Mme Céline BARBE. Mme Françoise LEFEVRE. M. Mathieu MOREL. M. Jérémy DEVAUX.

Au titre de l'organisation CGT-FSU

Mme Patricia CERISAY. Mme Dominique CITRON.

Au titre de l'organisation CFDT

M. Dominique VINCENT. Mme Anne BOISROUX-JAY.

Au titre de l'organisation UNSA

M. Luc BODINATE. Mme Karine MANGIN.

Article final

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 2 novembre 2015.

Pour les ministres et par délégation : L'adjoint à la directrice des ressources humaines, É. Le Guern